

LA LETTRE DES SERVICES DE L'ÉTAT

Lettre d'information mensuelle à destination des maires

Sommaire

**Numéro spécial - Les aides de l'État
du plan France Relance en faveur
des collectivités locales**



**> Un an de relance dans les Côtes
d'Armor**

**> Un vecteur privilégié
d'intervention au profit des
collectivités : la DSIL Relance**

**> Les autres mesures de France
Relance ouvertes aux collectivités
locales**

> Un an de relance dans les Côtes d'Armor (1/2)

Il y a un an, un effort de l'État sans précédent était annoncé pour relancer l'activité économique à travers un plan d'aide massif à hauteur de 100 milliards d'euros, articulé autour de 3 volets : l'écologie, la compétitivité et la cohésion sociale et territoriale.

A ce jour, le plan de relance représente déjà près de **250 millions d'euros injectés dans le tissu économique des Côtes d'Armor**.

135 millions € ont déjà été attribués au titre du volet écologie, regroupant toutes les mesures permettant de lutter contre l'artificialisation des terres, de développer l'économie circulaire, les mobilités, la rénovation énergétique des bâtiments ou encore de faciliter la transition agricole.

Quelques exemples :

- 1 748 primes à la conversion et 5,5 millions € ont été distribués aux costarmoricains pour remplacer leurs véhicules par des véhicules moins polluants ;
- 1 354 aides ont été versées pour l'achat d'un véhicule à faible émission, pour un montant total de 6 millions € ;
- 16,4 millions € ont été alloués à 5 987 bénéficiaires dans le cadre du dispositif Ma Prime Rénov' afin d'améliorer l'isolation thermique des logements. Ces aides ont entraîné près de 50 millions € d'investissement ;
- 86 exploitations agricoles ont obtenu 1,5 millions € pour l'acquisition de 169 matériels et équipements destinés à réduire (voire éliminer) l'usage de produits phytosanitaires.

> Un an de relance dans les Côtes d'Armor (2/2)

De plus, **101 millions € ont été attribués au titre du volet compétitivité**, regroupant toutes les mesures qui permettent de restaurer la souveraineté technologique et industrielle de la France, de transformer et robotiser l'appareil de production, de soutenir l'export, d'améliorer l'attractivité touristique de la France ou encore de réduire la fiscalité des entreprises industrielles.

Quelques exemples :

- dans le cadre de l'appel à projet Résilience, 12 entreprises vont maintenant produire en France des produits qui étaient jusqu'alors importés. Ces entreprises ont été aidées à hauteur de 30 millions € ;
- 12 entreprises ont été accompagnées à hauteur de 3 millions € pour convertir leurs outils de production en remplaçant leurs machines par des outils plus performants et moins polluants ;
- 78 entreprises ont bénéficié des subventions du plan France Relance, à hauteur de 8 millions € pour investir 28 millions € en matériel de production plus moderne et plus efficace, dans le cadre du dispositif Industrie du futur ;
- 5 826 entreprises industrielles bénéficient à compter de 2021 d'une baisse de 58,4 millions € de leurs impôts pesant sur l'outil de production ;
- 700 TPE se sont vu attribuer un chèque numérique pour améliorer leur outil numérique (menus en ligne, présence sur internet, etc).

Enfin, **14 millions € ont déjà été attribués sur le volet cohésion** (pour les mesures valorisables).

Le plan #1jeune1solution a largement permis d'accompagner les jeunes costarmoricains. Près de 13 000 jeunes en ont déjà bénéficié.

Par ailleurs, les citoyens les plus fragiles et plus particulièrement les jeunes ont été plus lourdement affectés par la crise du COVID 19. Des dispositifs spécifiques ont été mis en place.

Quelques exemples :

- 226 primes ont été versées à des entreprises qui ont recruté des personnes en situation de handicap ;
- 5 associations de lutte contre la pauvreté ont été soutenues financièrement à hauteur de 300 000 € ;
- plus de 30 000 tickets-restaurants à 1 € ont été financés au profit des étudiants costarmoricains boursiers ;
- l'allocation de rentrée scolaire a été augmentée de 100 € à la rentrée scolaire 2020.

Cette dernière mesure a concerné près de 23 000 familles et 40 000 enfants.



> Un vecteur privilégié d'intervention au profit des collectivités locales : la DSIL Relance

Des subventions abondées à hauteur de 11,9 millions € en 2020

En 2020, plus de 33 millions € de subventions ont été accordées aux collectivités, dont 11,9 millions € de DSIL « France Relance ».

Le plan France Relance a donc permis de majorer en 2020 de 55 % les subventions allouées par l'État aux collectivités locales pour financer leurs investissements locaux. 58 opérations supplémentaires ont ainsi été financées. Elles ont représenté un investissement supplémentaire de 34,1 millions €.

Un effort maintenu en 2021 à hauteur de 11,5 millions €

En 2021, l'effort en faveur de l'investissement local a été maintenu avec une enveloppe « France Relance » en faveur des collectivités qui s'élève à près de 11,5 millions € :

- 7,7 millions € pour le bloc communal (DSIL Relance)
- 3,7 millions € pour le conseil départemental (DSID Relance)

Dans l'objectif de préparer la transition écologique de la France, ces crédits exceptionnels ont été dédiés à la rénovation énergétique des bâtiments publics.

Depuis janvier 2021, ce sont plus de 100 dossiers qui ont été instruits par la préfecture et les sous-préfectures.

Au total, 69 opérations portées par des communes ou des intercommunalités ont été financées cette année par la DSIL Relance.

Elles représentent près de 19,9 millions € de travaux. Ce dispositif d'aide a été orienté prioritairement en faveur du monde rural puisque 48 communes rurales ont été accompagnées dans leur projet de rénovation énergétique et 22 écoles verront le confort des élèves amélioré.

La DSID Relance a, elle, permis d'accélérer la réalisation de 3 opérations de rénovation de bâtiments appartenant au conseil départemental, pour un coût total de travaux de plus de 5 millions €.



> Les autres mesures de France Relance ouvertes aux collectivités locales

France Relance au service des projets de transition écologique portés par les collectivités :

- deux collectivités (CCKB et Plédran) travaillent à la **création d'un atlas de la biodiversité**, qui vise à réaliser un inventaire des milieux et espèces présents sur un territoire donné. Elles ont obtenu 188 000 € de France Relance ;
- afin de pouvoir conduire un plan de soutien aux actions de **restauration écologique et des écosystèmes**, la ville de Lamballe - Armor bénéficie d'un accompagnement à hauteur de 100 000 € ;
- le programme France Relance de l'**Agence de l'Eau Loire Bretagne (AELB)** permet à 13 communes de limiter les pertes d'eau potable de leurs réseaux, d'effacer des plans d'eaux, de remplacer des canalisations fuyardes, de remplacer des conduites d'eau et de réhabiliter le réseau d'assainissement. Cette dotation de 2,5 millions € génère 4,8 millions € d'investissements par les collectivités concernées ;
- au titre de la restauration écologique, 9 communes pourront améliorer leurs infrastructures, notamment par la mise en place de mouillage de moindre impact et la **restauration d'habitats animaliers** avec une dotation totale de 158 000 €.

France Relance au service de la sobriété foncière des collectivités locales :

- 23 maires bénéficieront d'un accompagnement au titre de l'aide à la construction durable. pour un montant total de 712 000 € ;
- l'accompagnement aux travaux de dépollution et de reconversion des friches permet d'accompagner la réhabilitation de 3 sites pollués sur le département (457 000 €) ;
- 13 autres projets de restauration de friches sont aidés par France Relance (4,2 millions €).

France Relance au service de la mise en valeur du littoral :

- le volet piloté par le **Conservatoire du littoral** permettra la restauration de bâtiments et des

travaux de mise en sécurité et de mise en valeur d'édifices sur le littoral (Maison du Littoral du Sillon de Talbert ; l'île aux Moines, pointe de Gwin Zegal etc.). 2 millions € sont alloués à cet effet ;

- le volet France vue sur Mer permettra de sécuriser et valoriser les **sentiers du littoral**, notamment sur les communes de Hillion et de Saint-Cast-Le-Guildo.

France Relance pour de nouveaux services offerts par les communes à leurs citoyens :

- 8 communes ont sollicité France Relance pour créer ou de développer leur offre de **jardins partagés** à destination de leurs habitants ;
- **29 conseillers numériques** seront déployés sur l'ensemble du département et mis à disposition des collectivités territoriales pour rapprocher les citoyens des usages du numérique ;
- dans le cadre du plan de **soutien aux cantines scolaires** des petites communes, 41 communes seront accompagnées à hauteur de 475 000 € afin d'améliorer la qualité des déjeuners proposés aux enfants costarmoricains. Cette enveloppe permettra d'améliorer les outils de production, les recours aux circuits courts, la qualité des produits travaillés et les moyens déployés dans leurs cantines scolaires.

France Relance au service de la politique culturelle et patrimoniale des communes :

- 156 000 € ont été attribués aux collectivités territoriales pour l'**achat de livres** pour mieux doter leurs bibliothèques ;
- les travaux de rénovation des **remparts de Dinan** bénéficieront de 2 millions € ;
- 88 000 € ont été attribués dans le cadre de l'opération **été culturel**, au profit de 20 événements bien souvent portés par les communes ou une structure para-municipale.

Et également : 120 diagnostics sur l'état des ouvrages « ponts » seront réalisés dans les communes du département, en partenariat avec le CEREMA, afin de disposer d'un état des lieux des ponts dont elles ont en charge l'entretien et la maintenance.